Journal municipal

Municipalité de Saint-Simon • Juillet-Août 2017

Le JASEUR

PROCÈS-VERBAL • NOUVELLES DES ORGANISMES • NOS PLACES D'AFFAIRES

SOMMAIRE

Municipalité de Saint-Simon ..... p. 2
Procès-verbal ..... p. 3 et 4
Information municipale ..... p. 5
Information urbanisme ..... p. 5
Fabrique Saint-Simon ..... p. 6
Bibliothèque ..... p. 7
AFEAS ..... p. 7
Bric à brac ..... p. 8
École E.N.D.P. ..... p. 8
Jeunes en santé ..... p. 9
Prévention incendie ..... p. 9
La MRC vous informe ..... p. 10
Régie intermunicipale ..... p. 11 et 12
Nos professionnels ..... p. 13 à 16

Achetez vos billets!

Tournoi de golf
au profit de la FABRIQUE de SAINT-SIMON

6e Édition
Formule **Végas 4**

Club de golf d'Acton Vale 11h00
Souper et soirée au Centre Saint-Simon 18h30

Samedi, le 19 août 2017

responsables : Yvon St-Maurice et Diane Cloutier
450 384.2169

Ceci est un bulletin d'information mensuel

Tous vos articles devront nous parvenir pour le **premier jour de chaque mois avant 16 h** au bureau municipal à l'adresse suivante : 49, rue du Couvent, Saint-Simon (Québec) J0H 1Y0 ou par courriel : loisirs.st-simon@mrcmaskoutains.qc.ca. Consultez notre site web : **www.saint-simon.ca**

À la mairie...

CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE

M. Normand Corbeil
450 798-2892
- Siège d'office sur tous les comités
- Sûreté du Québec

CONSEILLER 1

M. Patrick Darsigny
450 278-2530
- CCU
- Substitut Loisirs

CONSEILLER 2

M. David Roux
450 798-2098
- Politique familiale
- Bibliothèque
- Comité école
- Responsable des Questions Familiales

CONSEILLER 3

M. Alexandre Vermette
450 798-2206
- Service incendie et sécurité civile
- Substitut Loisirs

CONSEILLER 4

M. Simon Giard
450 798-2751
- Maire-suppléant
- Ressources humaines
- Substitut Régie des déchets

CONSEILLER 5

M. Bernard Beauchemin
450 278-2592
- Voirie
- Transport
- Cours d'eau

CONSEILLER 6

M. Réjean Cossette
450 261-7741
- Régie des Déchets
- Loisirs
- Substitut CCU
- Hygiène du milieu *(assainissement des eaux usées et eau potable)*

Administration

Directrice générale
Mme Johanne Godin.....poste 220

Directrice générale adjointe
Mme Rosemarie Delage.....poste 221

Directeur des travaux publics
M. Matin Berthiaume .....poste 222

Inspecteur en bâtiment et environnement
M. Alexandre Thibault *(Présent les mardis)* .....poste 223

Secrétaire administrative et coordonnatrice en loisirs
Mme Roxanne Carbonneau *(Présente les lundis et mercredis)* .....poste 225

Service Incendie
Ville de St-Hyacinthe, bureau administratif 450 778-8550

Services publics

SERVICE D'URGENCE
9.1.1

Bibliothèque Lise-Bourque-St-Pierre
Claire Bousquet, responsable
450 798-2276, poste 232

A.F.E.A.S.
Évelyne Boulard Roy, présidente
450 798-2589

Chorale
450 798-2751

Fabrique Saint-Simon
(Sacristie)
450 798-2151

École Notre-Dame-de-la-Paix
450 773-7213

FADOQ
Michel Plante, président
450 798-2601

Fondation Caramel
Contrôle animalier
450 549-2935

Loisirs St-Simon Inc.
Alex Carrière, président
450 798-2230

Pavillon de la Joie
Nicole F. Simoneau, présidente
450 798-2531

Avis aux organismes

Nous vous rappelons qu'une page vous est réservée.
Veuillez donc nous faire parvenir vos articles le ou avant
le premier jour de chaque mois, avant 16h.

Coordonnées

Bureau municipal : 49, rue du Couvent, Saint-Simon (Québec) J0H 1Y0
Téléphone : 450 798-2276 • Télécopieur : 450 798-2498 • www.saint-simon.ca

Heures d'ouverture :
Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Procès-verbal du 4 juillet 2017

PROVINCE DE QUÉBEC | MRC DES MASKOUTAINS | MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMON

Veuillez prendre note que la version complète du procès-verbal est accessible à tous sur le site internet de la Municipalité au www.saint-simon.ca sous la rubrique Conseil municipal ou au bureau municipal, du lundi au jeudi inclusivement de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMON
TENUE LE 4 JUILLET 2017 À 20 H.

ORDRE DU JOUR

1- Ouverture de la séance

2- Ordre du jour

3- Procès-verbaux

3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2017

4- Correspondance

5- Finances

5.1 Adoption des comptes payés

5.2 Adoption des comptes à payer

6- Administration

6.1 Congrès annuel des élus à la Fédération Québécoise des Municipalités - 76e édition

6.2 29e édition des Universiades à Tapei (Taiwan) en Chine – Demande d'aide financière

6.3 Autorisation pour destruction de documents d'archives

6.4 Acquisition du lot 6 031 470, cadastre du Québec - Délégation de signature

6.5 Autorisation de signature - Entente de contribution financière pour la réalisation de travaux d'amélioration en vertu du programme Réhabilitation du réseau routier local – Volet AIRRL

7- Sécurité publique incendie et civile

8- Transport routier

8.1 Remplacement d'un ponceau 1er Rang Ouest

8.2 Paiement facture de M. Jean Beauchesne de WSP Canada Inc. pour les travaux du 4e Rang Ouest – phase 2

9- Hygiène du milieu

9.1 Cheminement d'une demande d'entretien ou d'aménagement des cours d'eau à la MRC des Maskoutains – Demande de modification

10- Urbanisme

10.1 Dérogation mineure – 936, 4e Rang Est

10.2 Dérogation mineure – 102, rue Martel

11- Loisirs et culture

11.1 Débloquer budget pour achat de fournitures à la bibliothèque

12- Règlements

12.1 Adoption du règlement #523-17 relatif au stationnement applicable par la Sûreté du Québec

12.2 Adoption du projet de règlement #524-17 modifiant le règlement #414-06 intitulé RÈGLEMENT D'URBANISME, afin d'assurer la concordance au règlement #16-449 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC des Maskoutains

12.3 Adoption du projet de règlement #525-17 modifiant le règlement #413-06 intitulé PLAN D'URBANISME, afin d'assurer la concordance au règlement #16-449 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC des Maskoutains

12.4 Adoption du projet de règlement #526-17 déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le territoire de la municipalité

13- Avis de motion

13.1 Avis de motion - Règlement #525-17 modifiant le règlement #413-06 intitulé PLAN D'URBANISME, afin d'assurer la concordance au règlement #16-449 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC des Maskoutains

13.2 Avis de motion et présentation du Règlement #526-17 déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le territoire de la municipalité

14- Affaires nouvelles

14.1 Remerciements au Comité des Loisirs de Saint-Simon

14.2 Demande d'ajout de panneaux de signalisation

15- Période de questions

16- Clôture de la séance

Procès-verbal du 4 juillet 2017

(2 DE 2)

PROVINCE DE QUÉBEC | MRC DES MASKOUTAINS | MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMON

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMON TENUE LE 4 JUILLET 2017 À 20 H

Lors de cette séance, il a été résolu :

PROCÈS-VERBAUX

> D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2017.

FINANCES

> D'approuver les comptes payés par chèques C1700066 @ C1700075, par accès « D » L1700058 @ L1700069, par Dépôt Direct P1700099 @ P1700114, par Visa V0010086 et les salaires D1700120 @ D1700143 pour un montant total de 171 595,15$.

> D'autoriser la directrice générale à acquitter la liste des comptes à payer pour un montant de 2 071,20$.

ADMINISTRATION

> D'autoriser la participation de 3 élus au Congrès de la FQM qui se tiendra à Québec, les 28, 29 et 30 septembre prochain, le tout moyennant la somme de 760$/congressiste plus les taxes applicables et de rembourser tous les frais inhérents audit congrès.

> De soutenir financièrement la jeune athlète Magalie Roux pour un montant de 500$ lors de sa participation à la 29e édition des Universiades 2017 qui aura lieu du 19 au 30 août 2017, à Tapei (Taiwan) en Chine.

> D'autoriser la destruction par déchiquetage des documents décrits selon la liste préparée par Dominic Boisvert, archiviste en date du 21 juin 2017.

> De déléguer Simon Giard, maire suppléant et Johanne Godin, directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité l'acte de cession du lot 6 031 470 avec Ferme Laperle et Fils (1986) SNC. ainsi que tous documents inhérents à l'acquisition de ce lot.

> D'autoriser Simon Giard, maire suppléant, à signer pour et au nom de la Municipalité l'entente de contribution financière maximale de 229 946$ pour la réalisation de travaux d'amélioration en vertu du programme réhabilitation du réseau routier local Volet – Accélération des investissements sur le réseau routier local pour le 4e Rang Ouest.

SÉCURITÉ PUBLIQUE INCENDIE ET CIVILE

Aucun point

TRANSPORT ROUTIER

> De faire le remplacement d'un ponceau du 1er Rang Ouest selon l'estimé du 26 juin 2017 fourni par Excavation Laflamme et Ménard Inc. de 4 895,00$ plus les taxes applicables.

> De payer la facture de Monsieur Jean Beauchesne, ingénieur chez WSP Canada Inc. au montant de 1 950$ plus les taxes applicables pour l'étude préliminaire, la préparation des plans et devis et l'appel d'offres concernant les travaux du 4e Rang Ouest – phase 2.

HYGIÈNE DU MILIEU

> De demander à la MRC des Maskoutains d'ajouter une étape intermédiaire entre l'accusé de réception et l'arpentage afin d'informer la municipalité sur les travaux envisagés par le département des cours d'eau à la MRC des Maskoutains lors d'une demande d'entretien ou d'aménagement d'un cours d'eau.

URBANISME

> D'accepter la demande de dérogation mineure pour le 936, 4e Rang Est consistant à autoriser un agrandissement de 5.49 m x 12.19 m du bâtiment de ferme vers le 4e rang, à une distance de 10.20 mètres de la ligne avant.

> D'accepter la demande de dérogation mineure pour le 102, rue Martel consistant à régulariser l'implantation d'un bâtiment accessoire (remise) d'une superficie de 4,32 m X 5,53 m à 0,71 et 0,90 mètre de la limite de lot arrière.

LOISIRS ET CULTURE

> De débloquer un budget d'environ 2 500$ pour l'achat de fournitures diverses pour la bibliothèque.

RÈGLEMENTS

> D'adopter le règlement #523-17 relatif au stationnement applicable par la Sûreté du Québec.

> D'adopter le projet de règlement #524-17 modifiant le règlement #414-06 intitulé RÈGLEMENT D'URBANISME, afin d'assurer la concordance au règlement #16-449 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC des Maskoutains.

> D'adopter le projet de règlement #525-17 modifiant le règlement #413-06 intitulé PLAN D'URBANISME, afin d'assurer la concordance au règlement #16-449 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC des Maskoutains

> D'adopter le projet de règlement #526-17 déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le territoire de la municipalité

AVIS DE MOTION

> Avis de motion est donné que lors d'une séance ultérieure du conseil, le règlement #525-17 modifiant le règlement #413-06 intitulé PLAN D'URBANISME, afin d'assurer la concordance au règlement #16-449 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC des Maskoutains sera adopté.

> Avis de motion est donné que lors d'une séance ultérieure du conseil, le règlement #526-17 déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le territoire de la municipalité sera adopté.

AFFAIRES NOUVELLES

> De remercier le comité des Loisirs St-Simon Inc. pour leurs efforts et l'excellence de leur travail lors de la fête familiale qui a eu lieu le 17 juin dernier. Cette activité fut très appréciée auprès de la population.

> De procéder à l'achat et à l'installation de panneaux de signalisation « chemin sans issue » pour le bout du 1er Rang Ouest ET « Réduisez le bruit » pour la partie du rang Saint-Édouard entre le 3e Rang et l'autoroute 20.

la prochaine séance du conseil municipal aura lieu le mardi 5 septembre 2017 à l'édifice municipal situé au 49 rue du couvent à compter de 20 h. On vous attend en grand nombre !!

Fermeture du bureau municipal

Le bureau municipal sera fermé pour les vacances annuelles du 31 juillet au 4 août.

Pour urgence SEULEMENT : 450 278-3455

À toutes et à tous bonnes vacances. Soyez prudent lors de vos déplacements et durant vos activités.

Troisième versement de taxes

Le lundi 28 août 2017 est la date limite pour le troisième versement des taxes municipales. Vous pouvez payer par internet (par exemple sur Accès D) ou au bureau municipal par chèque, par carte de débit ou argent comptant. Pour tout renseignement concernant votre compte, adressez-vous au bureau municipal au numéro de téléphone suivant : 450 798-2276.

N'oubliez pas que le bureau municipal est fermé du vendredi au dimanche inclusivement.

Information urbanisme

CLÔTURE ET HAIE

Le règlement d'urbanisme de la municipalité prévoit des normes pour les clôtures et haies résidentielles. Lorsque vous souhaitez poser une clôture, une haie ou même un muret afin de délimiter votre terrain, vous devez obtenir un permis municipal et répondre aux critères suivants :

16.11.1 Matériaux pour clôtures

Dans tous les cas les clôtures autorisées doivent être ajourées. Elles sont fabriquées de bois, en maille de fer ou à base de produits synthétiques pourvu qu'elles soient convenablement entretenues et peinturées au besoin à l'exception des clôtures pour fins agricoles.

En aucun cas, une clôture ou un muret ne peut être constitué de matériaux empilés, verticalement ou horizontalement, tel que des palettes de bois, des pneus, des briques ou des blocs de pierres.

Un muret doit être constitué de roches ou de briques liées à du mortier.

16.11.2 Implantation

Les clôtures, les haies et les murets doivent être implantés sur la propriété privée à une distance d'au moins soixante (60) centimètres de l'emprise d'une rue. En tout temps, ce dégagement de soixante (60) centimètres doit être observé, notamment en ce qui concerne une haie.

16.11.3 Hauteur maximale des clôtures, murets et haies

Tableau 16.11.3-A : *Hauteur maximale des clôtures, haies et murets*

Cours		Clôture	Haie	Muret
Avant	· De 0 à 4 mètres de l'emprise de la rue	1 m [1]	1 m [1]	1 m [1]
	· À plus de 4 mètres de l'emprise de la rue 2 m Aucune limite 1,5 m	2 m	Aucune limite	1,5 m
Latérale		2 m	Aucune limite	1,5 m
Arrière		2 m	Aucune limite	1,5 m

(1) À l'exception d'un terrain dans une zone agricole (préfixe «A») où la hauteur maximale autorisée est d'un mètre et cinq dixièmes (1,5 m).

Informez-vous à l'inspecteur pour toutes questions! Bon été à tous!

Alexandre Thibault, Inspecteur en bâtiment

Fabrique Saint-Simon

L'unité des Semeurs

HORAIRE BUREAU : JEUDI DE 9 H À 11 H 30 – 450 798-2151

Félicitations aux jeunes qui ont reçu de Monseigneur François Lapierre leur sacrement de confirmation, le samedi 27 mai dernier à Saint-Hugues.

Un **GRAND MERCI** aux catéchètes qui les ont accompagnés: Clarisse Laliberté et Madeleine Morin.

Fermeture du bureau

Veuillez noter que le bureau de la Fabrique sera fermé trois semaines du 22 juillet au 13 août. En cas d'urgence durant ces semaines, contactez M. Éric Clouâtre, président, 450-230-6465.

À NOTER pour Saint-Simon:

- **Visite au cimetière, le dimanche 3 septembre à 9h**
- **Lancement de la cathéchèse des jeunes inscrits aux parcours, le dimanche 17 septembre 9h00.**

TOURNOI ANNUEL DE GOLF DE LA FABRIQUE
LE SAMEDI 19 AOÛT 2017

GOLF : 65$ • SOUPER ET SOIRÉE : 30$
GOLF, SOUPER ET SOIRÉE : 95$

YVON ST-MAURICE OU DIANE CLOUTIER : 450 384-2169

HORAIRE DES MESSES DEPUIS LE 4 JUIN 2017

HORAIRE DES MESSES

1er et 3e Dimanches du mois	
09h00	Saint-Simon et Roxton Falls
10h45	Upton et Sainte-Hélène
2e et 4e Dimanches du mois	
09h00	Saint-Liboire et Saint-Hugues
10h45	Saint-Valérien
5e dimanche, une seule messe	
31 juillet à 10h00 à Saint-Éphrem d'Upton	
Messes sur semaine 8 h 30 :	
Saint-Simon	1er jeudi du mois
Sainte-Hélène	1er et 3e vendredi
Saint-Jean-Baptiste	2e et 4e jeudi
Saint-Hugues	3e jeudi
Saint-Éphrem	2e et 4e mercredi
Saint-Liboire	1er et 3e mercredi
Saint-Valérien	2e et 4e vendredi

Bibliothèque Lise-Bourque-St-Pierre

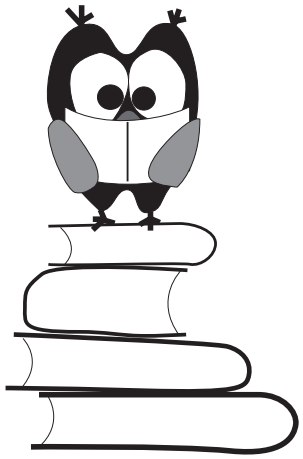

BIBLIOTHÈQUE LISE-BOURQUE-ST-PIERRE FERMÉE POUR SA RELOCALISATION!

Étant donné sa relocalisation, la bibliothèque Lise-Bourque-St-Pierre est temporairement fermée. Surveillez nos prochaines publications pour connaître notre date d'ouverture.

RETOUR DES LIVRES : Il est IMPORTANT que les membres de la bibliothèque rapportent leurs volumes ayant un code à barres blanc et étampé Réseau-Biblio au bureau municipal, sur les heures d'ouverture.

NOUS AVONS
TOUJOURS BESOIN
DE BÉNÉVOLES!

Que ce soit pour un soir par mois comme préposé aux retours/prêts, pour cataloguer des livres ou pour animer une heure du conte, communiquer avec votre coordonnatrice en loisirs!
450 798-2276 poste 225

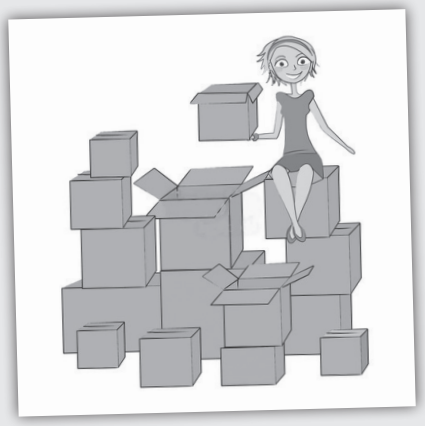

Nous tenons à remercier les femmes hébergées à la Maison la Passerelle pour leur aide lors du déménagement des livres.

Merci!

Claire Gourdeau Bousquet,
Responsable

afeas
LA VOIX DES FEMMES

Notre année s'est terminée par un souper fraternel, le 14 juin.

Nous vous remercions de votre présence.

Le conseil sera en vacances cet été.

Le congrès provincial aura lieu à Jonquière du 24 au 27 août 2017.

C'est lors de ce congrès que les propositions seront étudiées.

Nous vous souhaitons Bonnes vacances!

Au plaisir de se revoir en septembre

PENSÉE :
Juger autrui, c'est se juger. William Shakespeare.

BRIC À BRAC

Une petite annonce sous cette rubrique ? Appelez-nous au 450 798.2276. C'est GRATUIT !

AUTOCUEILLETTE DE BLEUETS

Samedi, dimanche et lundi : 9h

Ouverture estimée: 22 juillet 2017

800, 4e Rang Est Saint-Simon, Qc, J0H 1Y0

Veuillez téléphoner avant pour l'état des récoltes :
450 798-2120 • *Claude Bissonnette & Céline Fontaine*

Facebook.com / bleuetièretoutifruits
Courriel : celine139@ntic.qc.ca

Les Moments de Mélanie

Les Moments de Mélanie - Une nouvelle entreprise pour desservir les municipalités en milieu rural

Sainte-Hélène de Bagot, 13 juin 2017 - Mme Mélanie Rondeau, fondatrice de Les Moments de Mélanie est fière d'annoncer le début de ses activités en tant qu'entreprise de services en accompagnement à domicile. L'entreprise établie à Sainte-Hélène de Bagot offrira ses services en priorité aux municipalités en périphérie de Saint-Hyacinthe et Drummondville.

Les services offerts sont : le répit pour les aidants naturels, les courses, les rendez-vous médicaux et autres, l'aide administrative et informatique, la préparation de repas à domicile et le volet activités sociales et récréatives. Ces services sont principalement pour les personnes aînées mais aussi auprès des personnes ayant une légère incapacité, les aidants naturels ou bien toutes personnes ayant besoin d'accompagnement sur une base occasionnelle ou régulière.

Pour toutes informations, vous pouvez contacter Les Moments de Mélanie par téléphone au 450 502-3208, par courriel au momentsmelanie@hotmail.com ou par Facebook au https://www.facebook.com/MomentsMelanie

DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE...

ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX
E.N.D.P
SAINT-SIMON-DE-BAGOT

Bonnes vacances

La période estivale est arrivée et nous vous encourageons à garder toutes vos bouteilles et cannettes vides qui ne manqueront sûrement pas de s'accumuler durant l'été. Comme par les années passées, nos élèves passeront en octobre 2017 afin de les ramasser.

MERCI D'AIDER NOS ÉLÈVES EN FAISANT UN BEAU GESTE POUR L'ENVIRONNEMENT!

Jeunes en santé

Jeunes en santé est un organisme sans but lucratif qui mobilise des partenaires locaux afin que les jeunes de 0 à 17 ans adoptent un mode de vie sain et actif.

Pour découvrir de nouvelles recettes, visitez notre site internet www.jeunesensante.org

Ce mois-ci, l'équipe de Jeunes en santé vous propose une collation fruitée et glacée qui fera le bonheur des petits comme des grands!

FRIANDISES GLACÉES À LA BANANE ET AU CHOCOLAT

INGRÉDIENTS

- 4 bananes, coupées en 3
- 12 bâtonnets de bois
- 1 tasse (250 ml) de chocolat noir
- ½ tasse (125 ml) de beurre d'arachides
- ½ tasse (125 ml) de noix de coco râpée, non sucrée
- ½ tasse (125 ml) de noix non salées au choix, hachées finement
- ½ tasse (125 ml) de bonbons de couleur (facultatif)

Bon appétit!

PRÉPARATION

1. Mettre les garnitures dans 3 bols séparés (noix de coco, noix hachées et bonbons de couleur).
2. Faire fondre le chocolat dans un bain-marie.
3. Ajouter le beurre d'arachides et remuer jusqu'à ce qu'il soit liquide.
4. Insérer les bâtons dans les morceaux de bananes.
5. Tremper les bananes dans le chocolat et bien les enrober.
6. Garnir chaque morceau avec les différentes garnitures.
7. Déposer les sucettes sur une plaque recouverte d'un papier parchemin.
8. Mettre au congélateur environ une heure.

La prévention, ça se déménage!

La valse des déménagements débute partout au Québec : pensez prévention et sécurité inciendie! Dès votre arrivée à votre nouvelle demeure, assurez-vous de la présence et du bon fonctionnement de l'avertisseur de fumée ou de monoxyde de carbone. N'obstruez jamais les sorties et voies de circulation. Bon déménagement!

Prenez le large tout près de chez vous grâce aux Découvertes maskoutaines

Découvertes maskoutaines permet d'identifier les différents attraits du territoire à proximité de l'endroit où vous vous trouvez, à l'aide de votre téléphone intelligent ou de votre tablette.

Circuits interactifs
Découvertes Maskoutaines
www.decouvertes-maskoutaines.ca

Cet outil web interactif génère des circuits personnalisés et adaptés afin d'explorer la région à pied, en vélo ou en voiture, selon vos intérêts. Vous y trouverez des lieux historiques ou de loisirs, des produits du terroir, des endroits pour contempler la faune et la nature, des salles de spectacle ou d'exposition, etc.

Plusieurs circuits préétablis sont également intégrés à l'outil et sous peu, une fonction GPS avec les indications de direction vous permettra de suivre votre parcours aisément.

Rendez-vous sur decouvertes-maskoutaines.ca et partez à l'aventure!

Près de 260 000 $ pour le développement rural

Au conseil de mai, la MRC des Maskoutains a confirmé les montants d'aide financière consentis dans le cadre de son premier appel de projets du Fonds de développement rural (FDR) pour 2017. Au total, 14 projets ont été acceptés et le fonds versera aux promoteurs une contribution financière totalisant près de 260 000 $. Ces initiatives généreront des investissements de près de 926 463 $ dans 11 municipalités rurales de la MRC.

Pour information, consulter le site Internet de la MRC ou contacter monsieur Steve Carrière, agent de développement, au 450 768-3005.

Le nouveau Régional est en ligne (mrcmaskoutains.qc.ca)

Des exemplaires sont disponibles gratuitement dans les endroits publics sur tout le territoire de la MRC des Maskoutains.

Au sommaire : le projet Découvertes maskoutaines, les Matinées gourmandes, la Politique de la famille et de développement social, le processus d'élaboration d'une stratégie entrepreneuriale pour la région, les actions terrain des comités de bassin versant de la MRC, etc.

Bonne lecture!

Information : Denyse Bégin, agente de communication, au 450 768-3001.
Rendez-vous sur le site Internet de la MRC des Maskoutains pour tous les détails.

RÉGIE INTERMUNICIPALE d'Acton et des Maskoutains

LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES, UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE!

ÉCOCENTRES DE SAINT-HYACINTHE ET ACTON VALE

Saint-Hyacinthe, le 6 juin 2017 – Les écocentres de Saint-Hyacinthe et Acton Vale ont ouverts leurs portes en avril dernier et sont accessibles tous **les samedis et les dimanches de 8 h 30 à 16 h 30,** jusqu'au **27 novembre 2017**. **De plus, considérant l'important achalandage du site de Saint-Hyacinthe, celui-ci est également ouvert tous les vendredis de 8h30 à 16h30, durant cette période.**

Les écocentres sont accessibles gratuitement aux citoyens des 25 municipalités membres de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, à raison d'une visite par jour, par citoyen et par adresse civique, **sur preuve de résidence** Ils sont situés au 1880, rue Brouillette à Saint-Hyacinthe et au 68, rue Noël-Lecomte à Acton Vale.

Les **matières admissibles** aux écocentres sont les gros rebuts, les résidus de bois et les débris de construction ou de démolition, les peintures, les filtres à huile, les huiles moteur ou végétales. Idéalement ces dernières doivent être déposées dans leur contenant d'origine ou dans des contenants incassables, fermés et bien étanches avec une mention décrivant clairement le type d'huile dont il s'agit. Les métaux, les pneus sans jante et propres, d'un diamètre inférieur à 112,5 cm (45 pouces) ainsi que le béton sont également acceptés, de même que les résidus électriques, électroniques et informatiques.

Pour des motifs d'ordre logistique, **les remorques dont la dimension est supérieure à 4 pi x 8 pi ne seront pas admises sur le site des écocentres**. De plus, la quantité est limitée à un voyage par jour par citoyen.

Afin de réduire le temps d'attente puisqu'il en va de l'intérêt de tous, il est fortement suggéré aux utilisateurs des écocentres de :

- Trier les matières avant d'arriver aux écocentres.
- Se faire assister par un parent ou un ami pour procéder plus rapidement au déchargement des matières. **(Le personnel de la Régie n'est pas autorisé à procéder au déchargement des véhicules).**

ATTENTION - ATTENTION !!!

Les résidus verts (branches, gazon, tourbe et feuilles) ne sont pas acceptés aux écocentres. De plus, les **résidus domestiques dangereux**, à l'exception des peintures et des huiles, seront refusés et doivent être apportés à l'une des quatre collectes annuelles de résidus domestiques dangereux.

DEUX SITES ACCEPTENT LES BRANCHES

- **Région de Saint-Hyacinthe**
  1000, rue Lemire, Saint-Hyacinthe
  Lundi au jeudi : 8h00 à 16h15
  Vendredi : 8h00 à 12h45
  Jusqu'à la fin novembre

- **Région d'Acton Vale**
  À l'extrémité de la rue Bernier, Acton Vale
  En tout temps

RÉGIE INTERMUNICIPALE d'Acton et des Maskoutains

LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES, UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE!

L'ÉQUIPE VERTE DÉBARQUE SUR LE TERRITOIRE DE LA RÉGIE POUR UNE QUATRIÈME ANNÉE !

Saint-Hyacinthe, jeudi le 22 juin 2017 • La Régie est extrêmement fière de présenter les membres de son ***Équipe verte*** 2017, *Sarah Richer-Lussier* et *Évelyne Lestage* qui travailleront sous la supervision d'*Amélie Roy*, chargée de projet au développement des programmes environnementaux de la Régie. Tout au long de la période estivale, l'***Équipe verte*** de la Régie visitera les camps de jour et circulera sur le territoire afin d'échanger avec les citoyens pour favoriser une meilleure connaissance des modalités de tri des matières résiduelles.

En effet, la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains a toujours misé sur les communications et la proximité avec les citoyens pour atteindre d'excellents résultats, lesquels démontrent qu'une personne bien informée utilisera davantage les services mis à sa disposition et améliorera sa gestion des matières résiduelles. Les citoyens sont soucieux de préserver leur environnement mais ils veulent être assurés que leurs efforts ne sont pas vains et qu'ils en valent la peine. Il est donc important de répondre à leurs questions, d'expliquer les raisons qui justifient de diriger les matières vers des infrastructures de valorisation plutôt que vers des sites d'enfouissement et de diffuser les résultats obtenus grâce aux efforts déployés.

Dans le même ordre d'idée, nos adultes de demain, qui fréquentent actuellement les camps de jour du territoire de la Régie, seront nos meilleurs ambassadeurs pour rappeler l'importance de bien gérer les matières résiduelles. En effet, ce sont eux qui devront assumer les conséquences de l'héritage environnemental que nous leur auront légué.

Le traitement des matières organiques et recyclables sur le territoire de la Régie suscite beaucoup d'intérêt et certains questionnements au sein de la population. C'est pourquoi la Régie tient à rencontrer les citoyens afin de les informer, de les sensibiliser et de répondre à leurs questions. C'est dans ce contexte qu'elle a recruté, pour une quatrième année consécutive, une équipe d'agentes de sensibilisation soucieuses de leur environnement et motivées à rencontrer les participants des divers camps de jours situés surle territoire de la Régie afin d'y animer des ateliers de sensibilisation à la saine gestion des matières résiduelles. Finalement, toujours dans le cadre de ce projet, certaines vérifications seront effectuées sur le territoire afin de mieux connaître l'utilisation des bacs de collecte des matières organiques offerts aux citoyens. La Régie pourra ainsi utiliser les informations recueillies pour mieux cibler ses actions en fonction des besoins de la population. Il est essentiel pour la Régie de vérifier l'utilisation des services mis à la disposition des citoyens, ainsi que les cas où certaines matières sont malheureusement encore placées dans le mauvais bac afin d'être en mesure d'orienter les actions à prendre en matière de gestion des matières résiduelles.

La Régie invite tous les citoyens qui rencontreront les membres de l'***Équipe verte*** au cours de l'été, à ne pas hésiter à échanger avec elles afin d'obtenir de l'information quant aux services offerts par la Régie et quant aux modalités de tri des matières.

NOTRE EFFORT COLLECTIF FAVORISERA L'ATTEINTE DE RÉSULTATS EXCEPTIONNELS…

aux p'tits soins
Coopérative de solidarité
www.coopauxptitssoins.com
450 771-0605
aîné(e)s | proches-aidant(e)s | être deux | jeunes familles... Nouveau
Services d'aide à domicile
Tarifs réduits grâce au PEFSAD
(Programme d'Exonération Financière pour les Services d'Aide Domestique)

ASSEMBLÉE NATIONALE QUÉBEC
"SAINT-SIMON, JE TRAVAILLE POUR VOUS !"
CHANTAL SOUCY
DÉPUTÉE DE SAINT-HYACINTHE
chantal.soucy.sahy@assnat.qc.ca | TÉL. : 450-773-0550
1970, RUE DES CASCADES OUEST
SAINT-HYACINTHE (QUÉBEC) J2S 3J5

LE SPECIALISTE®
Robert Auto Centre inc.
188, rang St-Édouard
St-Simon (Québec) J0H 1Y0
Robert & Richard Daudelin
• Freins
• Silencieux
• Suspension
• Pneu
• Injection
• Électricité
Tél.: 450 798-2172 • Téléc.: 450 798-2244
www.lesspecialiste.ca robertautocentre@hotmail.com

Chapdelaine Asphalte INC.
Depuis 1964
8550, Rang 2,
Saint-Hyacinthe (Qc) J2R 1W4
R.B.Q. : 2551-3581-86
Spécialités :
• Cour d'asphalte
• Pavé-uni
• Bordure de béton coulé
• Industriel, commercial et résidentiel
ESTIMATION GRATUITE
Téléphone : 799-3369 • Télécopieur : 799-5385

Patrick Benoit Traiteur
❖ Buffet chaud ou froid
❖ Méchoui
❖ Cuisine Mobile
❖ Festival
❖ Camion réfrigérer
70 Rte Quintal, St-Liboire, Qc. J0H 1R0
Bernard 450-793-2010 Patrick 450-230-5007
traiteurpatrickbenoit@hotmail.com

FRANCINE CHICOINE
Massothérapeute et Praticienne TRAGER
Thérapeutique et détente:
Suédois, Amma, TRAGERmd,
Massage sur chaise en entreprise
Massage femme enceinte
Sur rendez-vous seulement
450.798.2012

A&R ÉLECTRIQUES
Les entreprises électriques A&R Ltée
Mathieu St-Onge
Tél.: 450 253-8690
514 456-8690
Fax: 450 253-0017
info@arelectrique.ca
www.arelectrique.ca
5655, rue Lamoureux
St-Hyacinthe, Qc J2R 1S3

Salon de coiffure Denilou
1697 rang Charlotte
Saint-Simon
(450) 798-2382
Louise

DONALD BERGERON
Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurance et rentes collectives
Représentant en épargne collective*
29, rue du Couvent
Saint-Simon de Bagot (Québec) J0H 1Y0
Tél. : 450 798-2948 | Téléc.: 450 798-2566
Sans frais : 1 866 798-2948
sfdb@netco.ca
cfmfinance.ca/?s=donald+bergeron
SFL PLACEMENTS* Cabinet de services financiers
SFDB Cabinet de services financiers
*1850, avenue Panama, bur. 500
Brossard (Québec) J4W 3C6
Tél. : 450 672-1758 | Téléc. : 450 672-4299
donald.bergeron@sfl.qc.ca

Isabelle Archambault
Membre de l'association des électrolystes du Québec

ESTHÉTICIENNE - ÉLECTROLYSTE
Épilation à la cire
Facial • Maquillage
Soins des pieds
Pose d'ongles
Traitement de cellulite et varices

450 798-2723
1600, rang Saint-Édouard, Saint-Simon Qc J0H 1Y0

Garderie L'île aux petits trésors

122 Saint-Édouard
Saint-Simon
(Québec) J0H 1Y0

L'île aux Petits trésors de St-Simon

450 798-2330

Heures d'ouverture
Lundi au vendredi
7h à 18h

Bétail
ÉRIC CLOUÂTRE

Prop Éric Clouâtre 450 230-6465
Encanteur-Courtier et Transport de Bétail
Auctioneer-Dealer and Transport Livestock

Tél.: 450 513-2675

GUY MARCOUX
DÉBOSSELAGE - PEINTURE

Spécialités :
ACCIDENT • FRAME
ROUILLE • MODIFICATION
ANTIROUILLE • GRAISSE

975, 2e Rang Est
St-Simon-de-Bagot
(Qc) J0H 1Y0

Centre de Rénovation A.L. Inc.
Vitrerie Maskoutaine
Serrurerie A.L. Inc.

2740, boul. Laurier Est
Saint-Hyacinthe QC
J2R 1P8

Tél. : 450 773-3408
Fax : 450 773-9753

André Leroux
Président
RBQ 2310-0340-16

DANIEL RADIO-TV & FILS INC.
(450) 796-3416
À votre service depuis 1973
SERVICE UNIQUE

Le seul en région à vous en offrir autant !!!
Vente - Installation - Réparation

C.B. GPS
Radio communication
Éclairage DEL

Téléviseur - Vidéo
Antennes
Radio & Stéréo
Informatique

Radio d'auto
Système Antivol
& Démarreur à distance

8130, Boul. Laframboise, St-Hyacinthe
Référence AUTO SON

rouge COIFFURE

450 250-0255

1625, rue St-Antoine
Saint-Hyacinthe • Centre-ville

Vous désirez annoncer dans ce journal?

Réservez votre espace dès maintenant!

450 773-5877

william houde
agro-fournitures

NUTRITION DES CULTURES
PHYTOPROTECTION
SEMENCES
ÉPANDAGE À FORFAIT
ANALYSES GÉORÉFÉRENCÉES
PAEF

UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE
À VOTRE ÉCOUTE

ACIDITÉ RÉDUITE
PHYSIOLITH

450 798-2002
www.williamhoude.com

Depuis 1982
Pélomix inc.
Les spécialistes du béton préfabriqué
Certification
1102, rang St-Georges, Saint-Simon, Qc J0H 1Y0
Tél.: 450 798-2719 • Téléc.: 450 798-2890
www.pelomix.com

ÉMONDEXPERT inc.
ÉMONDAGE & ABATTAGE
URGENCE 24H
Raynald Julien, prop.
450 230.7672
Jesse Wilson, prop.
450 577.0220
La sécurité avant tout!
Assurance responsabilité

OLYMEL
On nourrit le monde

IMPRIMERIE
INFOGRAPHIE • WEB
COPIE
DU CENTRE-VILLE
T. 450 773-5877 • F. 450 773-5977
INFO@COPIEDUCENTRE.COM
1384, RUE DES CASCADES
SAINT-HYACINTHE (QUÉBEC) J2S 3H4

AC
CRÉA
TIF
ALEX CARRIÈRE
DESIGNER GRAPHIQUE
IMPRIMÉ + WEB
WWW.AC-CREATIF.COM

9e édition
BOURSES D'ÉTUDES

NIVEAUX...

Primaire | Secondaire
Relève agricole
Professionnel
Collégial | Universitaire
Maîtrise | Doctorat

Grandissons en coopération...

BOURSES
d'une valeur totale de
21 000 $

TIRAGE DE PRIX DE PRÉSENCE
d'une valeur totale de
2 000 $
à la fin de la soirée

* ADMISSIBLE AUX PRIX DE PRÉSENCE UNIQUEMENT LES ÉTUDIANTS INSCRITS ET PRÉSENTS.

BOURSES D'ÉTUDES

Desjardins
Caisse des Chênes

15 AOÛT 2017

À LA Maison des arts Desjardins Drummondville

MARIPIER MORIN
animatrice

Apprendre à Entreprendre

NOUVELLE CATÉGORIE
COUP DE COEUR
voir les détails*

boursescaissedeschenes@desjardins.com

PÉRIODE D'INSCRIPTION DU 1er JUIN AU 20 JUILLET 2017

Faites-nous parvenir un courriel à l'adresse **boursescaissedeschenes@desjardins.com** pour demander votre formulaire d'inscription ou consultez notre site internet **www.desjardins.com/caissedeschenes** (section jeunesse) pour obtenir toutes les informations.